



DÉVELOPPEMENT NATIONAL

Faire des statistiques un outil de suivi des projets du PND

Des experts examinent depuis hier, à Brazzaville, la stratégie nationale de développement de la statistique devant permettre la collecte et le traitement des données pour un meilleur suivi des projets du Plan national de développement (PND) 2022-2026. « De ce plan national de développement découlent différents plans et stratégies sectoriels et départementaux. Le Congo a besoin d'un tel cadre pour accompagner son élan de développement », a déclaré la ministre de l'Économie, du Plan et de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Page 3



La photo de familleAdiac

ENSEIGNEMENT

Les jeunes encouragés aux métiers scientifiques

Le Pr Francine Ntoui, qui préside la Fondation congolaise pour la recherche médicale, souhaite voir plus de jeunes, filles comme garçons, s'orienter vers les séries scientifiques, des formations qui offrent des débouchés et opportunités. A l'occasion d'un échange avec le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, elle a formulé le vœu de voir les établissements scolaires à vocation scientifique dotés de laboratoires de



Le ministre Jean Luc Mouthou et le Pr Francine Ntoui échangeant sur l'orientation des élèves vers les sciences

recherche. Le but étant de familiariser les élèves avec certains équipements et d'échanger avec les chercheurs.

Page 6

PROCÈS THOMAS SANKARA

La prison à perpétuité pour l'ex-président Blaise Compaoré

Le tribunal militaire de Ouagadougou a condamné par contumace, le 6 avril, l'ex-président Blaise Compaoré à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat de son prédécesseur, Thomas Sankara, tué avec douze de ses compagnons dans un coup d'Etat en 1987. Outre Blaise Compaoré, Gilbert Diendéré et Hyacinthe Kafando, en fuite depuis 2016, ont été jugés coupables de complicité. De leur côté, Idrissa Sawadogo et Nabonssouindé Ouedraogo écopent de vingt ans de prison ferme contre onze ans pour Yamba Élysée Ilboudo.



Page 9

COVID-19

Régression des contaminations mais prudence

La Coordination nationale de gestion de la pandémie du coronavirus a tenu une réunion le 5 avril à Brazzaville, à l'issue de laquelle elle a souligné la régression des cas de la maladie sur l'ensemble du territoire national avant d'appeler à la prudence. La Coordination a également appelé à l'accélé-

ration de la vaccination afin d'anticiper un éventuel rebond de la pandémie et de renforcer les contrôles aux frontières. L'état d'urgence sanitaire a été prorogé de quatre-vingt-dix jours à compter du 23 avril prochain.

Pages 4-5

EDITORIAL

Solution

Page 2

ÉDITORIAL

Solution

Le sport congolais est malade et des états généraux sont organisés pour apporter les solutions qui conviennent. Le mal est si profond qu'il faut désormais l'attaquer à la racine. Autrement dit, commencer le chantier de redressement depuis la base. Le plus grand investissement dans ce secteur concerne l'humain. Plus on investit dans la formation, plus l'on peut espérer de bons résultats. Cette démarche a donné des fruits au football lorsqu'a été créé, en 2005, à Brazzaville, le Centre national de formation de football.

Au bout de deux ans, les Diables rouges ont redoré leur blason notamment lors de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans, remportée à Brazzaville en 2007 et gagné une médaille de bronze à la Coupe d'Afrique des nations du Rwanda en 2011 avec les moins de 17 ans. Mais quelques années après, l'élan était brisé.

L'organisation des 11es Jeux africains a peut-être résolu en partie le problème avec la multiplication des infrastructures sportives. C'est un début ! Il suffit maintenant de faire preuve d'imagination pour démarrer un véritable apprentissage professionnel au long cours grâce à la création des centres de formation dans toutes les disciplines sportives. Avec de la patience, le Congo relèvera le pari de former ses champions de demain.

Cependant, la formation seule ne suffit pas. Encore faut-il que les moyens suivent. L'appui des pouvoirs publics et du Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC) est nécessaire. Dans la même vision, le CNOSC proposait déjà la création, à Kintélé, d'un centre de perfectionnement olympique. Une idée à creuser car les athlètes en quête d'un camp d'entraînement tireront avantage d'un tel dispositif.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

L'investissement réserve des surprises au PCT

Le Comité national d'investissement du Parti congolais du travail (PCT) est en réunion depuis le 5 avril au Palais des congrès de Brazzaville pour sélectionner les candidats qui vont représenter le parti aux élections législatives et locales de juillet prochain.

La neuvième réunion du Comité national d'investissement du PCT sera, sans nul doute, une occasion des surprises et des déceptions au regard du nombre impressionnant des postulants. Le secrétaire général de cette formation politique, socle de la majorité présidentielle, Pierre Moussa, dans son discours d'ouverture, a parlé de l'efficacité électorale comme critère primordial du choix des candidats. « Sans perdre de vue la nécessité d'un équilibre hommes-femmes et d'un équilibre intergénérationnel, le choix de nos candidats, dans cette quête de crédibilité, doit être basé sur le critère primordial de l'efficacité électorale, parce qu'il nous faut gagner pour siéger, gouverner et réussir », a-t-il martelé.

Il s'est également félicité de la disponibilité et du courage des milliers de personnes ayant manifesté leur intérêt de se porter candidats du parti à ces élections. Ce qui donne, selon Pierre Moussa, au Comité national d'investissement de larges possibilités de choix des gens qui vont porter l'ambition du PCT, dans les

différentes circonscriptions électorales.

« L'exercice auquel nous allons nous prêter au cours de cette réunion, qui consiste à choisir nos candidats aux élections qui pointent à l'horizon, est sans nul doute l'un des moments les plus déterminants pour la victoire de notre parti à ces élections. Un tel exercice suscite des attentes particulièrement fortes et légitimes auprès des membres et sympathisants de notre parti ainsi que de l'ensemble du peuple congolais, au regard de l'enjeu des élections en perspective », a rappelé le secrétaire général du PCT.

En effet, les élections législatives et locales permettront le renouvellement de l'Assemblée nationale, des conseils départementaux et municipaux, ainsi que la détermination du corps électoral pour les élections sénatoriales de 2023.

« Dès lors, ces élections sont d'un enjeu tout aussi majeur que l'élection présidentielle. Les gagner constitue donc un immense défi que le PCT se doit de relever absolument, pour assurer au

président Denis Sassou N'Guesso une majorité confortable dans les assemblées. Nous sommes, une fois encore, face à notre responsabilité, la responsabilité de choisir, avec beaucoup de logique et de bon sens, les camarades qui vont représenter notre parti à une compétition politique d'envergure. Une responsabilité historique que nous assumerons tous dans un contexte particulier », a-t-il poursuivi, soulignant la nécessité pour le Comité national d'investissement, mis en place depuis 2011, de prendre la mesure des justes arbitrages.

Certains acteurs étant directement ou indirectement à la fois juges et parties, Pierre Moussa a appelé à un esprit convivial et au dépassement de soi. Le but étant, a-t-il dit, de garantir à cette tribune des choix crédibles aux yeux des militants et sympathisants, ainsi qu'à ceux de l'ensemble du peuple congolais devenant de plus en plus regardant et critique vis-à-vis des élus du PCT.

Parfait Wilfried Douniama

La majorité présidentielle décide d'aller en rangs serrés

Le collège des présidents de la majorité présidentielle s'est réuni, le 5 avril à Brazzaville, sous la direction de son président par intérim, Pierre Moussa, pour examiner les stratégies communes à adopter en vue d'affronter les prochaines élections législatives et locales.

« Il s'agit pour la majorité de ne pas aller en rangs dispersés mais plutôt en rangs serrés, suivant les principes qui ont toujours animé et préoccupé le président de la majorité présidentielle, à savoir la discipline, la cohésion, l'unité pour une fois de plus don-

ner au chef de l'Etat une majorité confortable et stable », a déclaré Juste Désiré Mondélé du Club 2002-PUR.

Ce dernier a rappelé le leadership dont a toujours fait montre la majorité parlementaire depuis la dernière présidentielle, lequel prône le rassemblement. « Vous avez vu comment, pendant la présidentielle, les différents élus de la majorité présidentielle se sont déployés, retrouvés comme responsables des campagnes au niveau des localités pour le compte du candidat de la majorité pré-

sidentielle. C'est cette même dynamique qui se poursuit, qui a pour seule ambition de donner une majorité au président de la République », a-t-il ajouté.

Juste Désiré Mondélé a insisté sur la question des principes qui guident la majorité présidentielle et qui ont été énoncés et retenus comme dans le passé, mais cette fois, en améliorant les performances. « Je dis bien des principes dont le principal est celui d'un socle commun pour aller à une victoire de la majorité présidentielle », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimmo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PND 2022-2026

Les statistiques pour assurer le suivi des projets

Des experts statisticiens et cadres des administrations publiques se sont réunis, le 6 avril à Brazzaville, pour adopter la stratégie nationale de développement de la statistique 2022-2026. Cet outil de statistiques devra permettre la collecte et le traitement de données pour le suivi des projets liés au Plan national de développement (PND) de la même période.

La nouvelle stratégie nationale de développement de la statistique est censée servir de cadre « global et unifié » en vue de l'évaluation de manière continue des besoins des utilisateurs des informations statistiques. Elle devra également permettre un cadre de mobilisation, d'exploitation et de mise en valeur des ressources tant nationales qu'internationales, ainsi qu'une base pour une gestion du système statistique national.

Lançant les travaux des experts, la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, s'est félicitée de l'engagement de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Banque mondiale (BM) au côté du gouvernement congolais. Le représentant résident de la BAD, Antoine Marie Tioye Sie, et la représentante résidente de la BM, Korotoumou Ouattara, ont réitéré la disponibilité de leurs institutions à accompagner la mise en œuvre de la stratégie nationale et du PND à vocation économique.



La ministre Ebouka-Babackas posant avec des experts statisticiens et cadres des administrations publiques/Adiac

« De ce plan national de développement découleront différents plans et stratégies sectoriels et départementaux dont l'élaboration, la révision, le suivi et l'évaluation accentuent la demande en informations chiffrées, fiables et récentes. Le Congo a plus que jamais besoin d'un tel cadre pour accompagner son élan vers l'émergence parce que doté d'un nouveau PND 2022-2026, avec une ambition forte tournée résolument vers la création de richesses pour un

« De ce plan national de développement découleront différents plans et stratégies sectoriels et départementaux dont l'élaboration, la révision, le suivi et l'évaluation accentuent la demande en informations chiffrées, fiables et récentes. Le Congo a plus que jamais besoin d'un tel cadre pour accompagner son élan vers l'émergence parce que doté d'un nouveau PND 2022-2026, avec une ambition forte tournée résolument vers la création de richesses pour un dividende social recherché (...) »,

dividende social recherché (...) », a déclaré la ministre de l'Économie.

À cela il est nécessaire de souligner le lien entre cet outil national et la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique pour la période 2017-2026. La norme de l'Union africaine recommande la production des statistiques de qualité permettant d'atteindre l'intégration socio-économique du continent. D'après l'un des experts, Gabin Ibemba, la norme africaine a défini les modalités de la production des données, notamment la garantie d'indépendance et de confidentialité.

Après cette phase de la validation technique de la stratégie nationale de développement de la statistique, un rapport sera déposé sur la table de la Commission supérieure de la statistique pour examen. Celle-ci va procéder à la formulation d'un projet de loi à soumettre au gouvernement, car le document doit être approuvé par un décret pris en Conseil des ministres d'ici à juin prochain.

Fiacre Kombo

28^e ANNIVERSAIRE DU GÉNOCIDE RWANDAIS

Un focus prévu au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Le Rwanda commémore cette année le 28^e anniversaire de son génocide de 1994. Au Congo, une célébration spéciale sera organisée au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. L'ambassadeur du Rwanda au Congo, Théoneste Mutsindashyaka, l'a annoncé le 5 avril à l'issue d'un échange avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Le président de la chambre basse du Parlement et son interlocuteur ont discuté, en premier, de la coopération parlementaire entre le Congo et le Rwanda, qu'ils estiment excellente. Les deux responsables ont ainsi débattu des stratégies et mécanismes à mettre en œuvre pour porter encore plus haut l'étendard de ces rapports entre les deux Parlements.

Le diplomate rwandais a profité de l'occasion pour annoncer au président de l'Assemblée nationale que son pays commémore cette année les vingt-huit ans du génocide rwandais, survenu en juillet 1994, ayant causé le massacre de plus de 800 000 morts en dix jours. Il a, par ailleurs, souligné à Isidore Mvouba qu'au Congo un focus sera organisé à cet effet. « Je suis venu discuter avec le président de l'Assemblée nationale de la diplomatie parlementaire entre le Congo et le Rwanda. A cet effet, je lui ai

présenté les noms des parlementaires rwandais nommés dans le groupe d'amitié parlementaire rwandais pour le Congo. Aussi, nous lui avons informé de la commémoration cette année du 28^e anniversaire du génocide rwandais pour lequel une célébration spéciale sera organisée courant ce mois d'avril au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza », a indiqué Théoneste Mutsindashyaka. Il a sollicité l'implication des parlementaires congolais dans la commémoration de cet événement.

Le diplomate rwandais et le président de l'Assemblée nationale ont aussi évoqué la coopération globale entre les deux Etats. Ils ont, à cet effet, émis le vœu de voir le Congo et le Rwanda développer des échanges commerciaux à grande échelle, à travers des petits projets, dans le cadre de la coopération sud-sud.

Firmin Oyé

RECOUVREMENT DES IMPÔTS

Vers le recensement des contribuables du secteur informel

La direction générale des Impôts va d'ici peu recenser des contribuables du secteur informel, a annoncé, le 4 avril, Ludovic Ngatsé, ministre délégué en charge du Budget, lors de sa rencontre avec les cadres et directeurs centraux de la direction départementale des Impôts et du Domaine à Pointe-Noire.

Après avoir compris les principales caractéristiques productives du secteur informel et son poids dans l'économie nationale, les autorités congolaises se sont mises au travail pour définir la stratégie fiscale à adopter vis-à-vis de ce secteur. Aujourd'hui, il s'avère que l'ampleur du manque à gagner par l'Etat quant à l'exploitation du secteur informel est énorme, dans l'ensemble des recettes fiscales du pays.

Pendant les retrouvailles avec les cadres et directeurs centraux de la direction départementale des Impôts et du Domaine de Pointe-Noire, le ministre délégué a rappelé l'importance de l'opération de recensement des contribuables du secteur informel pour améliorer les recettes fiscales. « Nous allons passer partout sur le territoire voir les commerçants, les recenser et rapprocher le résultat de ce travail avec le fichier que nous avons dans nos administra-

tions. Nous pensons qu'on trouvera beaucoup de contribuables qui n'émergent pas dans nos fichiers et cela sera aussi une source pour améliorer les recettes fiscales de l'année 2022 », a dit Ludovic Ngatsé. D'ici peu, la direction générale des Impôts aura un fichier exhaustif des contribuables du secteur informel. Ce recensement va permettre non seulement à cette institution de mieux gérer la population fiscale mais également d'élargir l'assiette de l'impôt. « Nous avons réalisé en 2021 444 milliards de recette pour les impôts, dans le budget de 2022 on fixe 570 milliards. Il y a quand-même 130 milliards de plus, ce qui veut dire qu'il y a beaucoup d'effort à fournir, parce qu'on ne va pas créer ces 130 milliards en partant du néant », a poursuivi le ministre délégué.

Selon une étude sur la cartographie du secteur informel de la République

du Congo publiée le 5 avril 2019, à Brazzaville, par le ministère de tutelle et l'Institut national de la statistique, le secteur informel embauche plus que la Fonction publique, avec environ 73 000 individus actifs qui exercent dans 40 200 unités économiques. D'après cette étude, en 2017, l'économie informelle a généré plus de trois mille milliards F CFA. Il a été enregistré une augmentation de création d'unités économiques avec une moyenne de 2,29% depuis 2010, contre une baisse de création d'entreprises formelles de 2 770 sociétés en 2015 à 1 773 en 2018. Pourtant, les revenus générés sont soumis à aucun contrôle fiscal et les emplois créés ne sont souvent pas déclarés à la Caisse nationale de la sécurité sociale. D'où l'importance de cette opération qui vise à recenser toutes ces activités productrices qui échappent souvent à la régulation de l'Etat.

Hugues Prosper Mabonzo

Communiqué de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19 suite à sa réunion du mardi 5 avril 2022

La Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19 s'est réunie pour la 35^e fois ce mardi 5 avril 2022, de 10h00 à 11h00, par visioconférence et sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.

A été invité à se joindre aux membres de la Coordination nationale le Pr Antoine Ange Abena, président du Comité d'experts.

Deux points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 35^e rapport de la task force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination Nationale.

1/ - De l'examen du 35^e rapport de la task force près la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Alphonse Claude N'Silou, ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, pour le compte de la task force, a rappelé qu'au terme de sa session du 28 février

2022, la Coordination nationale avait adopté une nouvelle stratégie de riposte adaptée à l'évolution de la pandémie à covid-19 dans notre pays, caractérisée par l'adoption de mesures d'allègement des restrictions ainsi que des mesures de soutien à l'économie et en faveur du renforcement de la protection sociale.

1) Evolution de la situation épidémiologique

La situation épidémiologique au niveau mondial se caractérise, dans un contexte global d'allègement des mesures de restriction, par une remontée des cas de contamination, en France notamment ; la Chine a dû, par exemple, reconfiner totalement ou partiellement des villes comme Shanghai et Hong-Kong.

Le nombre de cas confirmés dans le monde est passé de 428 511 602 cas sur la période précédente à 462 758 117 cas au 17 mars 2022, soit une augmentation de 34 246 516 cas avec une moyenne journalière de 1 556 660 cas supplémentaires. Le nombre de décès est, quant à lui, passé de 5 911 081 à 6 056 725 décès, soit une augmentation de 145 644 décès.

Cependant, le taux de létalité a décru, passant de 1,37% à 1,30% sur la même période.

Dans le cas spécifique du Congo, la situation épidémiologique se

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE










L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (M'pila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

présente ainsi qu'il suit:

-379 403 personnes testées, pour 24 000 cas confirmés de Covid-19 depuis le

14 mars 2020, date du premier cas déclaré dans notre pays.

Situation au 17 mars 2022 :

-188 cas actifs ;

-384 décès, soit un taux de létalité de 1,6%.

Entre le 21 février et le 17 mars 2022, le nombre de cas confirmés de Covid-19 est passé de 23 905 à 24 000 cas, soit une augmentation de 95 cas et une moyenne journalière de 4 cas.

Dans la même période, le nombre de décès est passé de 378 à 384, soit 6 décès supplémentaires.

La proportion des personnes complètement vaccinées est de 11,08%. Le nombre de doses de vaccin disponibles est actuellement de 2 038 720.

La régression de la pandémie, observée depuis le mois de janvier 2022 se poursuit.

Cependant, la vaccination patine, appelant, face au risque de rebond de la pandémie, à la mise en œuvre effective et rapide des nouvelles mesures.

2) Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de riposte contre la pandémie

A titre de rappel, la Coordination nationale a, en sa session du 28 février dernier, adopté une nouvelle stratégie de riposte contre la pandémie, se déclinant en quatre points, à savoir : i) la communication ; ii) le dépistage ; iii) la vaccination ; iv) la prise en charge des malades.

S'agissant de la communication, diverses actions ont été réalisées ou sont en cours, notamment suivant trois axes : i) communication, prévention et contrôle des infections ; ii) réalisation des émissions et tribunes radios et télévisées ; iii) décentralisation des activités de prévention, de contrôle des infections ainsi que de communication.

Il convient d'y ajouter le plan média établi sous l'autorité de la Présidence de la République. Les ministères en charge de la communication et de la santé devront déployer une communication de proximité incitant à la vaccination, réaliser des

émissions institutionnelles télévisées et radiodiffusées et intensifier la communication numérique pour toucher les publics jeunes.

Concernant le dépistage, les actions menées ont consisté en la réalisation d'une enquête séro-épidémiologique sur l'ensemble du territoire national.

A cet égard, la Coordination nationale invite les autorités compétentes à approfondir et élargir cette enquête, afin d'en assurer une exploitation optimale.

Concernant la vaccination, il faut noter que les activités réalisées concernent le renforcement de la logistique de vaccination, les opérations d'intensification de la vaccination elle-même, la surveillance et la gestion des manifestations adverses post-immunisation et la communication sur les risques et l'engagement communautaire.

La prise en charge des patients a porté sur le suivi des cas covid-19 au niveau communautaire grâce à des équipes mobiles, la réalisation de la prise en charge au cas par cas, de même que le renforcement de la logistique et de la formation des agents de santé. Au 24 mars 2022, les données de terrain indiquent :

- CHU de Brazzaville : 1 cas sous-oxygène ;
- Leyono : 0 cas depuis décembre 2021 ;
- Mfilou : 0 cas depuis janvier 2022 ;
- Pointe-Noire : 0 cas en hospitalisation ;
- Autres départements : 0 cas en hospitalisation.

3) Au titre de la mise en œuvre des mesures de soutien à l'économie

Pour rappel, les mesures de soutien à l'économie portent sur trois leviers : i) l'alimentation du fonds de soutien aux entreprises ; ii) la mise en œuvre du plan d'apurement des arriérés intérieurs et iii) l'assainissement de l'environnement économique.

La Coordination nationale a noté que les crédits relatifs au Fonds de soutien aux entreprises, doté de 6 milliards de FCFA, sont ouverts. Par ailleurs, la stratégie d'apurement de la dette intérieure est en cours de finalisation, l'objectif étant de déterminer le portefeuille des créances auditées qui feront l'objet de paiement courant l'année 2022.

II/ - Des recommandations de la Coordination nationale

En dépit de la situation épidémiologique encourageante sur le terrain, la Coordination nationale suggère que les autorités en charge de la riposte maintiennent une attitude globale de grande prudence. Il s'agit, en particulier, d'accélérer la vaccination afin d'anticiper un éventuel rebond de la pandémie dans notre pays et de renforcer de manière stricte les contrôles aux frontières, eut égard aux derniers développements de la pandémie dans certaines parties du monde.

La Coordination nationale propose, en outre, la mesure suivante :

- Présenter une preuve de vaccination attestant l'état vaccinal à la covid-19 en cas de rassemblement de plus de cent personnes (veillées, cultes, messes, événements sportifs, séminaires, congrès, colloques, meeting, etc.).

Mesures reconsuites

-Proroger l'état d'urgence sanitaire de 90 jours à compter du 23 avril 2022.

-Le port obligatoire et conforme du masque individuel est maintenu :

+ dans les milieux fermés ;

+ dans les transports en commun (autocars, taxis, trains, bateaux, hélicoptères et avions), et privés (voiture, bateaux et avions privés) ;

+ à l'occasion de toutes les activités en milieu ouvert qui supposent une concentration de population (manifestations familiales, sportives et rassemblements à caractère politique ou autres) ;

-Recommander à toutes les catégories socio-professionnelles cibles de la vaccination de se faire, vacciner et inviter les employeurs tant publics que privés à inciter leurs employés à en faire autant ;

- Organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination ;

-Réaliser régulièrement des tests rapides antigéniques nasopharyngés dans tous les départements du pays pour le dépistage de routine de la covid-19 ;

-Maintenir l'interdiction de l'utilisation des tests rapides antigéniques salivaires dans les points d'entrée et de sortie du territoire ;

- Exiger la présentation, à la frontière, d'un test RT-PCR négatif de moins de 72h pour tous les passagers à l'entrée au Congo, à l'exception des enfants de moins de dix ans ;

-Faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement de tout événement familial, notamment les mariages, veillées funèbres, levées de corps et obsèques, situations particulièrement propices à la contamination à la covid-19.

Fait à Brazzaville, le 6 avril 2022

Pour la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19,

**Le ministre de la Communication et des Médias
Porte-parole du gouvernement**

Thierry Lézin Mougalla

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Orienter les élèves vers les séries scientifiques

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, et la présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, le Pr Francine Ntoumi, ont échangé sur les mécanismes visant à sensibiliser les jeunes à s'orienter vers les séries scientifiques pour accompagner le processus du développement du pays dans divers secteurs.

Le développement au sens large va de pair avec la science, la technologie. Raison pour laquelle, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et la Fondation congolaise pour la recherche médicale travaillent de concert. « *Il faut encourager les filles comme les garçons, dès le plus jeune âge, à connaître l'importance des sciences pour qu'ils contribuent à résoudre les problèmes de développement auxquels le pays est confronté* », a indiqué le Pr Francine Ntoumi au sortir de son entrevue avec le ministre Jean Luc Mouthou.

Actuellement, la Fondation congolaise pour la recherche médicale organise les campagnes de sensibilisation à l'importance des



Le ministre Jean Luc Mouthou et le Pr Francine Ntoumi échantant sur l'orientation des élèves vers les sciences. DR

sciences et les opportunités des établissements scolaires. Le ministre Jean Luc Mouthou a souhaité que cette initiative ne se focalise pas

« Il faut encourager les filles comme les garçons, dès le plus jeune âge, à connaître l'importance des sciences pour qu'ils contribuent à résoudre les problèmes de développement auxquels le pays est confronté »

seulement à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie mais qu'elle s'élargisse sur l'étendue du territoire national. Les conditions doivent être réunies pour que ce soit fait dès la rentrée scolaire prochaine à travers le pays. Le ministre et le Pr Francine Ntoumi ont convenu que les établissements scolaires, à vocation scientifique, soient dotés de laboratoires. Pour y arriver, la Fondation congolaise pour la recherche médicale est déterminée à mettre à disposition ses laboratoires afin de recevoir les élèves devant se familiariser avec certains équipements, échanger avec les chercheurs... « *C'est au ministère de nous utiliser comme il se doit* », a souligné le Pr Francine Ntoumi, présidente de ladite Fondation.

Rominique Makaya

COOPÉRATION

L'UMNG, le Cames et le Cesag veulent résoudre les préoccupations du développement

Le président de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG), le Pr Gontran Ondzotto, a signé le 1er avril à Brazzaville, avec le directeur général du Centre africain d'études supérieures en gestion (Cesag), Serge Balibé Auguste Bayala, et le secrétaire général par intérim du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames), Abou Napon, un accord-cadre de coopération interuniversitaire.

L'accord signé entre les trois parties a pour but de mettre en œuvre la thèse de doctorat «Gouvernance et développement» et de développer la coopération entre elles dans les domaines de l'enseignement et de la recherche. Il a pour objectifs de développer la mobilité des enseignants, des chercheurs et des étudiants afin de faciliter la coordination et la collaboration d'activités pédagogiques ; la coordination et la collaboration en matière de recherche scientifique entre les chercheurs des universités de l'espace Cames ; l'élaboration de projets de recherche scientifique conjoints ; l'échange d'informations et de publications scientifiques ; la cotutelle de la thèse de doctorat «Gouvernance et développement». A cela s'ajoutent l'échange d'étudiants ; l'organisation de conférences à l'occasion de séminaires et rencontres scientifiques ; l'équipement des laboratoires et des

salles de cours.

Les parties s'engagent, dans le respect de leur finalité propre, à poursuivre et approfondir la collaboration instaurée entre elles, suite à l'adoption, par le bureau du PTRC-GD, de la Charte de la thèse de doctorat «Gouvernance et développement», lors de la cinquième édition des journées scientifiques du Cames, tenues à Dakar, du 6 au 9 décembre 2021. Pour sa part, l'UMNG s'engage à héberger, en son sein, la formation doctorale Gouvernance et développement, et à recevoir des étudiants des universités de l'espace Cames, sous réserve qu'ils remplissent les conditions d'admission en vigueur dans la Charte de la thèse de doctorat «Gouvernance et développement». « *Le secrétaire général par intérim du Cames que je voudrais entièrement saluer pour être le témoin de cet engagement et je dirais, la partie prenante essentielle, nous*



Les signataires de l'accord présentant. DR

aidera, sans doute lorsque les moments de doutes viendront, à pouvoir surmonter ces différentes appréhensions et à toujours aller de l'avant », a commenté le président de l'UMNG, Gontran Ondzotto. Intervenant à son tour, le secrétaire général par intérim du

Cames, Abou Napon, a souligné que cet accord viendra renforcer effectivement le partenariat entre les deux institutions à travers la formation doctorale qui sera ouverte au sein de l'UMNG. Le Cames, à travers experts et professeurs, fera tout pour que l'UMNG et le Cesag aient les

ressources humaines de qualité afin de faire en sorte que la formation qui sera dispensée soit de qualité.

Le directeur général du Cesag, Serge Balibé Auguste Bayala, a souhaité que vivent à jamais l'UMNG et le Cames.

Guillaume Ondze

TRIBUNE LIBRE

La neutralité carbone: une question de sobriété énergétique

Depuis la première Conférence des parties (COP) signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique de Berlin 1995, les 197 pays membres cherchent à atteindre la neutralité carbone, définie comme l'émission de la même quantité de carbone dans l'atmosphère que celle que la nature peut absorber. Ils luttent vainement contre l'excès des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère qui augmente la température terrestre et menace la survie de l'humanité.

En cause, la faible sobriété énergétique liée aux routines de consommation de l'homme qui utilise plus de 80% des énergies fossiles contre 20% des énergies renouvelables, alors que la neutralité carbone nécessite l'inversion de ces proportions.

1) La résistance au changement : Les COP3 (Tokyo, 1997) et COP21 (Paris, 2015) ont valorisé les modèles des puits d'oxygène forestier et marin pour détruire les GES. Le premier extrait les GES en les détruisant par la photosynthèse oxygénique des plantes (45%), le second les stocke dans les océans (25%) et le sous-sol (30%), où la photosynthèse anoxygénique produit le CO₂ organique non polluant. Mais, la capacité d'absorption des puits diminue à mesure que la température terrestre augmente.

En effet, les GES sont composés à 52% de CO₂, du méthane (42%), du protoxyde d'azote (4%) et d'autres gaz (2%). Selon l'AFP (2019), le CO₂ a augmenté de 147% depuis 1790, le méthane (259%) et le protoxyde d'azote (123%). Ces variations détruisent la couche d'ozone et réchauffent la température terrestre de 16 à 21°C d'ici 2100. Le carbone généré et régulé par la nature est de 771 Gt de CO₂ dont les vapeurs d'eau (55%), les nuages (17%) et le CO₂ (28%). L'homme y ajoute 439 Gt équivalent CO₂ par an dont 29% par les procédés industriels, 23% résidentiel et tertiaire, 17% déforestation, 15% transports, 13% agriculture et 3% déchets et égouts. Sur les 2900 Gt de CO₂ de budget carbone de l'humanité, 1900 ont déjà été consommés.

Or, entre 1990 et 2017, la pollution au CO₂ a augmenté de 60 %, montrant les limites des mesures de réduire de la température de 2 à 1,5°C d'ici 2030 et de 0°C en 2050, liées à la résistance au changement énergétique de l'homme.

2) L'impossible transition énergétique : Jusqu'à la COP26 (Glasgow, 2021), la COP a opté pour une éco-colorimétrie pour financer :

- les économies rouges ou polluantes de Chine (26% du CO₂ mondial), des USA (16%), d'Union Européenne (11%), d'Inde (6,2%), de Russie (5,20%) et du Japon (3,90%) qui sont invitées à réduire leurs émissions pour atteindre 2°C de réchauffement climatique d'ici 2100 (COP21);

- les économies vertes ou écologiques, fournisseurs des crédits de carbone aux industries polluantes sur 17 marchés de carbone, valant entre 1,90 et 20/tonne (COP3). Le Fonds vert pour le climat de 100 Mds \$ (COP16), aide les pays en développement à réduire leurs émissions des GES ;

- les économies bleues, valorisent l'écosystème bleu par le Fonds bleu de 65 Mds (COP22) du puits forestier du bassin du Congo et le Fonds bleu marin de l'Union Européenne de 79 Mds du puits méditerranéen (2012).

Mais, étant prises dans des proportions inégales, ces éco-colorimétries primaires, ne produisent pas des énergies propres proches du blanc quasi-énergétique.

3) Vers les économies renouvelables : La nature réduit le carbone par photosynthèses, procédés reproductibles en laboratoire par équilibrage du carbone par rapport à l'énergie solaire. La photosynthèse oxygénique produit des énergies propres à dominance électrique à l'image de la synthèse additive des couleurs primaires (rouge, vert et bleu) prises dans des proportions identiques qui donnent du blanc quasi-énergétique. La photosynthèse anoxygénique engendre des produits à dominance magnétique de type: jaune (énergies), cyan (mines) et magenta (hydrocarbures) non polluantes comme dans la synthèse soustractive des couleurs secondaires, prises dans des proportions identiques qui donnent l'énergie magnétique.

Enfin, la photosynthèse générale, cumule simultanée des deux mécanismes précédents, produit les énergies propres à dominance électromagnétique. C'est l'équivalent de la synthèse partitive en colorimétrie, génératrice des couleurs tertiaires: orange (énergies), violet (mines) et pourpre (hydrocarbures). La culture de ces produits s'accompagne de la fabrication et de l'utilisation du moteur à énergie renouvelable.

Ainsi, en inversant les termes de l'équation du mix énergétique, et en reproduisant artificiellement la photosynthèse naturelle, l'homme peut réaliser des économies renouvelables et atteindre la neutralité carbone. Encore faut-il vaincre les routines de consommation énergétique de l'homme.

Emmanuel Okamba,
maître de conférences HDR en sciences de gestion

RIPOSTE À LA COVID-19

Des financements additionnels bientôt opérationnels

Les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du Projet de riposte d'urgence au covid-19 (Pruc-19) actualisent les documents de sauvegarde, à savoir le cadre de gestion environnementale et sociale, le plan de gestion de la main-d'œuvre et de mobilisation des parties prenantes. Leurs mises à jour vont accélérer le processus d'opérationnalisation des financements additionnels auxquels le projet a bénéficié.

Dans le cadre du projet de riposte d'urgence à la covid-19, la République du Congo a bénéficié de deux financements additionnels à hauteur de 12 et 3,00 millions de dollars de la Banque mondiale. A cet effet, des consultations des parties prenantes sont organisées par le Pruc, du 5 au 6 avril à Brazzaville, et se poursuivront à Pointe-Noire, Dolisie et Owando.

Le premier financement additionnel apportera un appui au gouvernement dans l'acquisition et le déploiement de vaccins covid-19, conforme aux normes. Il permettra également de renforcer les systèmes de santé compétents, indispensables pour un déploiement réussi en cas de pandémie.

Le second, quant à lui, vise le renforcement du système de santé. Il s'agit notamment de la modernisation du Laboratoire national de

santé publique, du Centre d'opération des urgences en santé publique et de la direction de l'épidémiologie et de lutte contre la maladie.

« L'objectif de développement du projet Pruc-19 demeure le même. Car, les activités proposées sont alignées sur l'objectif initial, à savoir prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la covid et renforcer le système national de préparation de la santé publique », a indiqué son coordonnateur, Jean-Pierre Elenga Okandze, dans un communiqué de presse.

Avec différents financements additionnels, celui du Pruc-19 s'élève à vingt-six millions de dollars au total, accordé par la Banque mondiale, afin d'accompagner le Congo dans ses efforts de relever les défis de santé publique.

Lopelle Mboussa Gassia

ASSISTANCE

Le Rotary Club offre des médicaments aux districts sanitaires de Baongo et Moungali

Le président du Rotary Club Brazzaville Djoué Doyen, Chander Lhys Moeny Makaya, a remis le 6 avril plus de 3 600 traitements contre le paludisme à base d'artémisinine tel que recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), au profit des districts sanitaires de Brazzaville, représentés par les Centres de santé intégrés (CSI) de Bissita et de Moukondo.



Le président du Rotary Club Brazzaville Djoué Doyen remettant un échantillon du don au directeur départemental de la Santé/DR

Le don destiné aux districts sanitaires de Brazzaville a été réceptionné par le directeur départemental de la Santé, Jean Claude Moboussé, en présence du personnel médical du CSI de Bissita situé dans l'arrondissement 2, Baongo.

La donation s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la santé, ce 7 avril, a-t-il expliqué. Jean Claude Moboussé a rappelé à cette occasion que dans le cadre du profil épidémiologique, c'est toujours le paludisme qui occupe la première place en matière de morbidité et de mortalité. Ces deux dernières années, la série s'est empirée à cause de la pandémie du coronavirus. «Aujourd'hui à la veille de cette célébration, nos amis de Rotary Club nous font un don de médicaments pour prendre en charge des cas. Ceci intègre, d'ailleurs, la stratégie nationale de la prise en charge du paludisme simple et grave, gratuite, pour les cibles de 0 à 15 ans et de la femme enceinte. Nous allons y veiller pour que l'on se rende compte qu'effectivement le médicament a été utilisé à bon escient en faveur des malades», a indiqué le directeur départemental de la Santé.

Pour sa part, le président du Rotary Club Brazzaville Djoué Doyen, Chander Lhys Moeny Makaya, a déclaré qu'au Congo le

PNLP a présenté récemment à Brazzaville le plan de la campagne dénommée « Zéro palu je m'engage en République du Congo », lors de la réunion organisée en partenariat avec Catholic Relief Service. Cette campagne a pour objectif d'accompagner la mobilisation des parties prenantes dans la lutte contre le paludisme au Congo à l'horizon 2023.

Selon le rapport de l'OMS sur le paludisme dans le monde, pendant la pandémie de covid-19, a-t-il dit, les pays et leurs partenaires ont réussi à éviter le pire des scénarios en ce qui concerne le nombre des décès dus à celui-ci, en mettant sur pied une riposte urgente et acharnée.

D'après ce rapport, a-t-il ajouté, le nombre de cas de paludisme a été estimé à 241 millions en 2020 contre 227 millions en 2019, soit une hausse de près de quatorze millions de cas, ainsi 95% des cas ont été enregistrés dans la région Afrique de l'OMS. En termes de décès, 627 000 personnes sont mortes en 2020 contre 558 000 en 2019, soit une hausse de 69 000 personnes. Entre les périodes 2005-2011 et 2015-2019, l'utilisation des ACT chez les jeunes enfants pour lesquels des soins avaient été sollicités est passée d'une médiane de 39% à 76% en Afrique subsaharienne.

Guillaume Ondze

GESTION DURABLE DE LA FAUNE

Le Congo doté d'une plateforme juridique

Le programme de gestion durable de la faune sauvage (SWM) a lancé, le 5 avril à Brazzaville, une plateforme juridique de compilation d'une documentation liée à la protection de la faune, des aires protégées et à la sauvegarde de l'environnement. L'outil permettra un accès facile aux données et analyses juridiques statutaires relatives à la gestion de la faune au Congo.

L'atelier de lancement de ladite plateforme virtuelle a été organisé par SWM en partenariat avec le ministère de l'Economie forestière. Il avait pour objectifs, entre autres, la diffusion des principaux résultats des analyses juridiques, la présentation du soutien apporté par le programme SWM aux réformes actuelles, notamment les textes d'application du Code forestier et l'avant-projet de loi sur la faune et les aires protégées. En effet, le nouvel outil permettra de rendre accessibles tous les résultats de l'analyse juridique réalisée tout en favorisant un dialogue multi-acteurs sur les questions relatives à la gestion durable de la faune sauvage. Il s'agit, à cet effet, d'assurer une diffusion de ces analyses auprès du large public. Ouvrant les travaux de cet atelier, Jean Bosco Nganongo, représentant de la ministre de l'Eco-

nomie forestière, a signalé que la mise en œuvre de cette plateforme juridique dédiée au Congo permettra de la rendre accessible auprès de l'ensemble des parties prenantes en vue d'améliorer leur compréhension des règles régissant la gestion durable de la faune sauvage et de leur faire prendre conscience des forces et faiblesses du cadre juridique actuel. « Cette plateforme vise également à créer les conditions pour une participation plus informée de tous les acteurs dans le processus de réforme de lois en cours qui doivent nécessairement prendre en compte des données du contexte socio-économique de notre pays. Conçue pour nous, elle constitue donc un outil adéquat d'orientation et de communication entre les acteurs impliqués dans la conservation de la faune sauvage. J'ose espérer que cette plateforme saura combler



les nombreuses attentes liées à la gestion durable de la faune sauvage au Congo », a-t-il déclaré. À en croire Jean Bosco Nganongo, de nos jours, plusieurs signaux révélateurs confirment, de manière irréfutable, que le trafic des espèces de faune sauvage est devenu la quatrième menace universelle après le terrorisme, le trafic des stupéfiants et des êtres humains. Pour lui, cela menace dangereusement la paix, la sécurité et l'intégrité des Etats. Il est d'autant plus nécessaire de prendre des mesures adéquates et concertées pour faire face à ces menaces récurrentes. « J'en appelle donc à votre expertise, dans l'utilisation de cet outil, afin de proposer des solutions idoines pour la résolution de cette problématique et ce, à court, moyen et long terme », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le directeur général du programme

WCS au Congo, Richard Malonga, a indiqué que la nouvelle plateforme juridique est une interface permettant un accès facile aux données et analyses juridiques statutaires relatives à l'utilisation de la faune au Congo. Elle est une compilation de la documentation relative à la protection de l'environnement, les droits fonciers, l'aménagement du territoire, l'utilisation de la faune sauvage, la production et la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments. « Cette plateforme représente une valeur ajoutée inestimable en termes de disponibilité et d'accessibilité aux archives juridiques, et crée l'occasion pour une prise de conscience collective des faiblesses du cadre juridique en vigueur très important dans les réformes des lois et l'élaboration des textes sur la faune sauvage », a-t-il estimé.

Rappelant la richesse du Congo en biodiversité, Théchel Ekoungoulou, représentant de la représentante de la FAO au Congo, a salué la publication de cette plateforme juridique en ligne. « Celle-ci ne doit pas être considérée comme une fin en soi. Elle doit plutôt encourager et soutenir la poursuite de la dynamique initiée à l'occasion de cet exercice pour que les résultats de ce diagnostic soient capitalisés dans le cadre des réformes politiques et juridiques en cours et à venir », a-t-il indiqué.

Notons que le programme de gestion durable de la faune sauvage est financé par l'Union européenne à hauteur de 97%, soit une contribution de 45 millions d'euros. Pour ce qui est du Congo, il représente près de 2,5 milliards de FCFA. D'une durée de cinq ans, il est mis en œuvre dans quinze pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.



REMERCIEMENTS



La famille Mbembe remercie les parents, amis, connaissances ainsi que tous ceux qui l'ont soutenue spirituellement, financièrement et moralement lors du décès de Mme Honorine Loutaya (inspectrice des Impôts à la retraite) survenu le 20 mars 2022 à Brazzaville.

L'inhumation a eu lieu le mardi 5 avril au village Mayitoukou à GomaTsé-Tsé dans le département du Pool.

Que tous trouvent ici la valeur de fraternité.

IN MEMORIAM



Voici quinze années écoulées que les deux fruits que tu as laissés et toute ta progéniture se battent pour essayer de combler le vide que tu as créé en eux, mais en vain.

Maman, où que tu peux être, saches que tu es toujours présente dans nos coeurs. Que l'Eternel miséricordieux continue de prendre soin de ton âme.

Colonel à la retraite Alphonse Bouatake Mackondo

GUERRE RUSSIE-UKRAINE

Pékin reproche à l'Occident les « deux poids, deux mesures »

Alors que l'Europe demande à la Chine de ne pas interférer dans les sanctions visant la Russie, Pékin l'accuse de « deux poids, deux mesures ». Pour la présidente de la Commission européenne, tout soutien de Pékin à Moscou ternirait gravement la réputation de la Chine en Europe.

L'Union européenne a demandé à la Chine de ne pas interférer dans les sanctions visant la Russie, décidées en riposte à son offensive militaire contre l'Ukraine. C'est ce qui ressort des déclarations des responsables européens, à l'issue des pourparlers virtuels menés par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen; le président du Conseil européen, Charles Michel; et le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell; avec le Premier ministre chinois, Li Keqiang. « Nous avons clairement indiqué à la Chine qu'elle ne devrait pas interférer dans nos sanctions contre la Russie », a déclaré Von der Leyen. Ajoutant que Pékin « a une influence sur Moscou » et exhortant le gouvernement chinois à « assumer sa responsabilité dans les efforts visant à mettre un terme à la guerre ». Elle a estimé que tout soutien de Pékin à Moscou ternirait « sérieusement » la réputation de la Chine en Europe.

Charles Michel, pour sa part, a déclaré : « Toute tentative de contourner les sanctions ou d'apporter un soutien à la Russie prolongera la guerre, ce qui entraînera davantage de pertes en vies humaines et un impact économique plus important. Nous resterons également vigilants à toute tenta-

tive d'aider la Russie financièrement ou militairement, cependant les démarches et mesures positives prises par la Chine pour aider à mettre fin à la guerre seront saluées par tous les Européens et la communauté internationale ». Pour Pékin, l'Occident adopte une approche à « deux poids, deux mesures » dans la gestion des guerres en Irak, en Afghanistan et en Syrie, en Afrique et en Amérique latine, en comparaison avec la guerre actuelle entre Moscou et Kiev. « Je tiens à souligner que la communauté internationale ne devrait pas adopter de doubles standards sur la question palestinienne, entre autres questions internationales et régionales brûlantes », a déclaré le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Wang Wenbin.

A l'issue de la visite du secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, le président palestinien, Mahmoud Abbas, a déclaré que « les événements actuels en Europe ont montré les deux poids, deux mesures internationales, malgré les crimes de l'occupation qui équivalaient à des nettoyages ethniques, des discriminations raciales et des atteintes aux lieux sacrés et de la transgression du droit international ». Se ré-

férant à la guerre menée par la Russie en Ukraine, il a indiqué que le double standard consistant à montrer de la sympathie aux réfugiés en Ukraine, tout en ignorant les réfugiés des pays du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Amérique latine, est « inacceptable », à cause « des deux poids, deux mesures et de la qualification des dommages civils en Ukraine de crimes de guerre, tout en laissant les civils être blessés en Afghanistan, en Irak et en Syrie ».

Pékin n'a pas condamné l'opération militaire russe contre l'Ukraine et a rejeté les pressions occidentales, demandant aux pays occidentaux de respecter les « préoccupations légitimes » de la Russie en matière de sécurité. Le 24 février, la Russie a lancé une opération militaire en Ukraine, provoquant une colère et des réactions négatives à l'échelle internationale, ainsi que l'imposition de sanctions financières et économiques inédites contre Moscou. La Russie a posé comme préalable, pour mettre un terme à son opération, le renoncement de l'Ukraine à ses plans d'adhésion à des entités et alliances militaires, dont l'Otan, et l'adoption d'un statut de « neutralité totale », ce que Kiev considère comme une « ingérence dans sa souveraineté ».

Noël Ndong

PROCÈS SANKARA

Blaise Compaoré condamné à la perpétuité

L'ancien président burkinabè, Blaise Compaoré, a été condamné le 6 avril par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité, pour l'assassinat de son prédécesseur, Thomas Sankara.

Blaise Compaoré, qui vit en exil à Abidjan (Côte d'Ivoire), est reconnu coupable d'avoir participé à l'assassinat de son prédécesseur, Thomas Sankara, en 1987. L'autre grand absent du procès, Hyacinthe Kafando, l'ancien commandant de la garde de Blaise Compaoré, a également été condamné à la perpétuité par un tribunal militaire.

Présent lors des audiences, le général Gilbert Diendéré, l'un des principaux chefs de l'armée lors du putsch de 1987, écope également de la prison à vie. Son avocat a jugé la condamnation de son client excessive. « En étant accusé présent, il a la même peine que ceux qui étaient absents », a déploré Mathieu Somé. Pour lui, « ce n'est pas tout à fait juste, car il (Gilbert Diendéré) est venu apporter sa contribution ».

Dans les trois cas, la sentence du juge va ainsi plus loin que les réquisitions du parquet militaire. Celui-ci avait requis trente ans de prison pour Blaise Compaoré et Hyacinthe Kafando, et vingt ans pour Gilbert Diendéré. Les trois hommes sont condamnés pour « attentat à la sûreté de l'Etat ».

Blaise Compaoré et Gilbert Diendéré sont aussi reconnus coupables de « complicité d'assassinat » et Hyacinthe Kafando, soupçonné d'avoir mené le commando qui a tué Thomas Sankara, d'« assassinat ». Les avocats ont quinze jours pour faire appel de cette décision. « Le juge a donné son verdict selon la loi et tout le monde apprécie. Notre but c'était que les violences politiques qu'il y a au Burkina finissent. Ce verdict va donner à réfléchir à beaucoup de personnes », s'est réjouie Mariam Sankara, la veuve de Thomas Sankara, présente presque tout au long du procès.

De son côté, l'avocat de la famille Sankara, Guy Hervé Kam, s'est dit « fier d'être Burkinabè et avocat ». Huit autres accusés ont été condamnés à des peines allant de trois à vingt ans de prison. Trois accusés ont été acquittés. Ouvert en octobre dernier, le procès avait été perturbé par le coup d'Etat militaire du 24 janvier dernier qui a renversé le président élu Roch Marc Christian Kaboré.

Trente-quatre ans après l'assassinat de Thomas Sankara, il aura fallu plusieurs années d'instruction, l'audition de plus de cent dix témoins et six mois d'audience pour en arriver à ce verdict. Aucune circonstance atténuante n'a été retenue pour les trois accusés, reconnus coupables d'« atteinte à la sécurité de l'État », de « complicité d'assassinat » et de « recel de cadavre ». Ils perdent également toutes leurs distinctions militaires.

Yvette Reine Nzaba



OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
 après une interruption momentanée de la ligne
 Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
 sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

**Désormais
 voyagez
 JUSQU'À
 MBOMO!!**

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
 tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
 tous les

JEUDIS

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° SC 01/2022/ PD-PAC/UCP**POUR LE « RECRUTEMENT D'UN OPÉRATEUR PRIVÉ EN CHARGE DE L'EXPLOITATION ET DE LA GESTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE PÊCHE (CCP) D'OKOMBÉ »****•Contexte**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt de 5 490 000 DTS pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).

En 2020 le PD-PAC avait effectué les travaux de construction du Centre Communautaire de Pêche à Okombé dans le district de Ntokou (Département de la Cuvette). Après la réception de ce Centre en octobre 2021, il s'est avéré nécessaire, de garantir une gestion efficace et efficiente de cette infrastructure stratégique et structurante de la filière halieutique, A cet effet, l'Unité de Coordination du Projet a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au contrat du consultant en charge de l'exploitation et de gestion du Centre Communautaire de Pêche (CCP) d'Okombé.

•Objectifs de la mission**•Objectif général**

L'objectif général de la mission est de recruter un opérateur privé qui aura la charge d'exploiter, de gérer, rentabiliser et assurer le développement du Centre Communautaire de Pêche d'Okombé.

•Objectifs spécifiques

De manière spécifique, le gestionnaire privé aura pour tâches de :

- Valoriser /commercialiser du poisson ;
- Produire et vendre la glace ;

- Maintenir et réparer des équipements de froid et d'énergie solaire ;

- Dépanner et entretenir les moteurs hors-bord ;

- Traiter les déchets de poisson au bénéfice des acteurs de la filière halieutique ;

- Assurer la gestion comptable du CCP,

- Travailler avec les organisations payannes ;

- Respecter les dispositions administratives et techniques en vigueur, notamment en matière de santé publique et de préservation de l'environnement.

- Qualifications et profil du consultant

- Être une personnalité morale, c'est-à-dire une coopérative, une entreprise ou un groupement d'entreprises ou encore un groupement d'intérêt économique (GIE) ;

- Être en règle vis-à-vis de l'administration fiscale ;

- Justifier des capacités financières requises (d'au moins 50 000 000 millions de FCFA) pour assurer le fonctionnement de l'infrastructure (fonds de roulement, personnel, logistique) et des capacités techniques à structurer un bon réseau de distribution afin de pouvoir commencer immédiatement l'exploitation du CCP, dès la signature du contrat ;

- Avoir une expérience d'organisation dans les activités similaires (la gestion

- d'infrastructures de stockage, la commercialisation, transport) ;

- Disposer d'un personnel afin de répondre aux missions du CCP.

- Méthode de sélection

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection de consultant seront conformes aux procédures définies dans les Directives du FIDA. La méthode de sélection est basée sur la qualité des consultants (SFO). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir.

- Constitution du dossier de candidature et grille de notation

Le dossier doit être composé de :

- Les références des missions similaires du consultant appuyées par des supports prouvant chaque référence fournie (20 points) ;

- La liste du personnel, accompagnée des CV et copie de diplôme du personnel cité (20 points) ;

- Les documents administratifs et juridiques de la structure (5 points)

- Le bilan ou les états financiers prouvant la capacité financière du consultant (50 000 000 FCFA ou plus) (5 points) ;

- Le plan d'affaire sur 3 ans, détaillant l'organisation, l'exploitation et la gestion du Centre Communautaire de Pêche d'Okombé (50 points).

- Informations et Réponse à l'avis à can-

didature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 27 avril 2022 à 12 heures, heure locale, avec la mention « Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un opérateur privé en charge de l'exploitation et de la gestion du Centre Communautaire de Pêche (CCP) d'Okombé ».

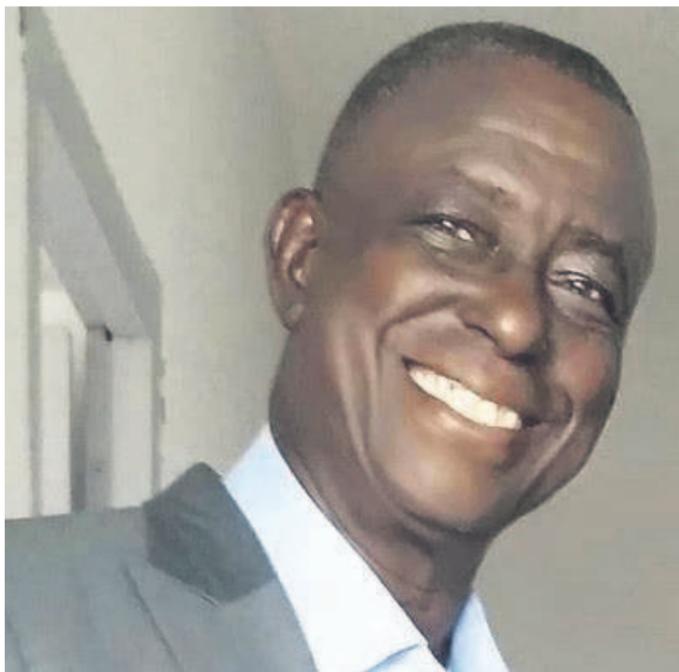
L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC), sis au « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES-Brazzaville, Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11, Email : pdpac.cg@gmail.com

Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 06 avril 2022

Le Coordonnateur du PD-PAC

NÉCROLOGIE

Les enfants Kiyindou et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père et frère, Jean Kiyindou, 74 ans, ancien agent du ministère des Finances, survenu dans la nuit du 29 au 30 mars à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 295, rue mère Marie, Bacongo Brazzaville.

L'inhumation est prévue pour le mardi 12 avril 2022 au cimetière familial de Lousséké, peu avant 17 km après le Pont Djoué, sortie Sud de la capitale. Au préalable, une messe d'action de grâce sera dite, en son honneur, le même jour, à la Paroisse Saint-Pierre-Claver de Bacongo, à Brazzaville.

À VENDRE

Une parcelle sur l'avenue Matsoua à Bacongo

Contacts :

06 661 47 77 / 05 588 42 39



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



**SCANNEZ
LE QR CODE**

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Des parlementaires africains en plaidoyer auprès du ministre Jean-Jacques Mbungani

La délégation des parlementaires de l'Afrique centrale membres du Réseau de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au cours de l'audience que lui a accordée le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani, a sollicité l'implication du gouvernement congolais dans la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire, véritables fléaux en Afrique.

La rencontre a connu la participation des représentants de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de quelques services sous tutelle du ministère de la Santé. A cette occasion, le secrétaire général de l'Alliance parlementaire gabonaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Jr Nzamba Mombo, a souligné la nécessité d'impliquer toutes les parties à cet effet. « Nous sommes venus appuyer nos collègues parlementaires de la République démocratique du Congo pour que cette alliance participe de manière tripartite (gouvernement-parlement-FAO) afin d'atteindre les objectifs que la population attend de nous. Parce que l'implication de tous les secteurs est importante dans cette question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle », a-t-il dit.

Il a, en outre, salué l'engagement du ministre de la Santé à lutter contre l'insécurité alimentaire. « L'écho est favorable de la part du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, qui a salué l'initiative en promettant d'être notre interlocuteur au



Le ministre de la Santé avec la délégation des parlementaires africains/DR

« L'écho est favorable de la part du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, qui a salué l'initiative en promettant d'être notre interlocuteur au niveau du gouvernement. Je pars d'ici persuadé que nous parviendrons d'ici quelques jours à mettre en place l'Alliance parlementaire au niveau de la République démocratique du Congo »

niveau du gouvernement. Je pars d'ici persuadé que nous parviendrons d'ici quelques jours à mettre en place l'Alliance parlementaire au niveau de la République démocratique du Congo», a-t-il

renchéri.

Pour rappel, en octobre 2018, un forum a été organisé à Madrid, en Espagne, au cours duquel il a été question de réfléchir sur la situation d'insécurité alimentaire parallèle-

ment à l'atteinte des objectifs de développement durable et la faim zéro. En novembre 2019, ce forum s'était tenu à Brazzaville où il était rappelé aux parlementaires de mettre en place les alliances et voir

ce qu'il y a comme contenu dans leur fonctionnement. Ce même exercice, a expliqué Jr Nzamba Mombo, a été fait à Sao Tomé, au Gabon et récemment au Cameroun où un accord a été obtenu et va bientôt être mis en place.

La délégation des parlementaires de l'Afrique centrale a été conduite par le sénateur Jr Nzamba Mombo, secrétaire général de l'Alliance parlementaire gabonaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle,

Blandine Lusimana

JUSTICE

Des sanctions prévues contre des magistrats corrompus

La ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux, au terme d'une visite d'inspection dans les prisons de Kinshasa, a annoncé l'élargissement de ces visites à toutes les prisons du pays pour « mettre fin aux anomalies décelées dans les milieux de détention ».

Rose Mutombo a visité quelques prisons de la ville-province de Kinshasa, notamment la prison centrale de Makala. Elle a promis de sévir contre les magistrats qui se compromettent dans leur travail. A l'en croire, des magistrats de la capitale envoient à la prison centrale de Makala des personnes en situation préventive, sans procès ni condamnation.

Elle a avoué s'être rendu compte du dysfonctionnement de la justice



et des fossés entre les réalités sur le terrain et celles des registres des magistrats. Rose Mutombo a également relevé la surpopulation des prisons et maisons carcérales due notamment à la compromission des magistrats qui envoient en prison des détenus préventifs ou des personnes qui n'ont même pas de dossiers. D'ailleurs, certains de ces magistrats de parquet de Kinshasa sont déjà dans les viseurs de la ministre.

Lucien Dianzenza

GOVERNANCE

Les contrats de concessions forestières à revisiter

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable, Eve Bazaïba, vient de décider de la mise en place d'une commission ministérielle en vue de la revisitation de tous les contrats de concessions forestières en République démocratique du Congo.

La décision de la vice-Première ministre se fonde sur les différentes recommandations assorties du rapport de mission de l'Inspection générale des finances (IGF) sur le contrôle de la légalité des allocations et cession des concessions forestières et des droits dus au Trésor public par les exploitants forestiers formels.

La commission ainsi instituée devra actualiser le fichier des titulaires des titres forestiers et examiner les dossiers de chaque exploitant au cas par cas. Il est attendu d'elle un rapport détaillé dans un bref délai en vue de permettre au gouvernement de recouvrer tous ses droits forestiers.

Le rapport de l'IGF, rappelle-t-on, a démontré non seulement le dysfonctionnement dans le domaine forestier mais aussi a mis en exergue la nécessité d'un assainissement du secteur à travers des mesures coercitives et urgentes pour protéger et préserver le couvert forestier du pays.

L.D.



PLATEFORME DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE INTERVENANT DANS LA SANTÉ EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Santé * Équité * Résilience

Objet	RECRUTER 299 AGENTS ASSOCIATIFS Y COMPRIS DES SUPERVISEURS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES SUBVENTIONS NMF3 ET C19RM DU FONDS MONDIAL 2021-2023
Date de l'appel d'offres	07 avril 2022
Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt	21 avril 2022 à 12h00
Numéro de référence	22_RFGS_184525

1. Introduction

La République du Congo, comme la plupart des pays en voie de développement, fait face à des grands défis liés à la santé en général et plus particulièrement ceux liés à la santé maternelle et infantile dont le niveau d'atteinte des principaux indicateurs est faible.

Pour améliorer le niveau de ces indicateurs, le Congo bénéficie des subventions NMF3 et C19RM 2021-2023 du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le paludisme (FMSTP) dont les interventions visent entre autres à renforcer la lutte contre le paludisme, la COVID-19 et le système de santé y compris le système communautaire.

Dans le cadre de ces projets, la Plateforme des Organisations de La Société Civile Intervenant dans la santé en République du Congo (POSCO), souhaite recruter 138 Agents associatifs et 161 Superviseurs communautaires respectivement pour ses sites prioritaires de prise en charge du VIH et de la tuberculose et aires de santé et districts sanitaires.

2. Processus de soumission

Le Dossier d'Appel d'Offres est à retirer au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

-Pour les candidats de Brazzaville :

Secrétariat de CRS, sis près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique

-Pour les candidats des autres départements :

Sièges de chaque antenne départementale des Sous récipiendaires (SR) de CRS des 11 autres départements y compris Pointe-Noire dont

les chefs d'antennes peuvent être contactés aux numéros de téléphones suivants :

N°	Départements	Structures ou SR concernés	Contacts téléphoniques
1	Pointe-Noire	CARITAS	05570 4149
2	Kouilou		06 657 4657 / 04 448 2721
3	Niari		06 899 6888 / 04 431 0878
4	Bouenza		06 973 0018 / 05 5736111
5	Lékoumou	Club Jeunesse Infrastructures et	06 969 63 63 / 06 452 94 97

6	Pool	Développement (CJID)	06 996 50 87 / 04 474 46 47
7	Plateaux		05 599 06 64 / 06 642 49 39
8	Cuvette	Médecins d'Afrique (MDA)	05 027 51 50 / 06 655 68 64
9	Cuvette-Ouest		05 558 76 97 / 06 495 67 85
10	Sangha		05 525 15 70 / 06 988 12 75
11	Likouala		06 926 60 50 / 06 627 99 01 / 05555 57 13

Toute soumission en ligne ou par mail se fera à l'adresse CG_HR@crs.org avec le titre du poste suivi du district sanitaire concerné comme objet du message "Recrutement au poste de ... (titre du poste et district sanitaire concerné)".

NB :

-Les candidatures féminines et de personnes vivant avec le VIH ou émanant de populations clés/vulnérables ainsi que d'agents associatifs œuvrant dans les associations membres de la Plateforme des organisations de la société civile intervenant dans la santé au Congo (POSCO) sont fortement encouragées.



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIÉTÉ YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance tous risques
chantier



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE MÉTIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



DÉFAITE DES LÉOPARDS À CASABLANCA

L'autopsie d'Eric Tshibasus

Entraîneur du CS Don Bosco de Lubumbashi et sélectionneur des Léopards U17, Eric Tshibasus a livré très brièvement son analyse tactique du match retour du barrage de la Coupe du monde Qatar 2022 entre le Maroc et la République démocratique du Congo (RDC), soldé par une large victoire des Lions de l'Atlas par quatre buts à un.

La défaite des Léopards, le 29 mars dernier au stade Mohammed V de Casablanca face aux Lions de l'Atlas, au barrage retour de la Coupe du monde Qatar 2022, continue d'alimenter la chronique sportive au Congo Kinshasa. Entraîneur du CS Don Bosco de Lubumbashi et des Léopards U17, Eric Tshibasus a analysé cette double confrontation. On rappelle qu'au match aller à Kinshasa, le score a été d'un but partout, avant le cinquième quart d'heure en faveur des Marocains. Intervenant sur foot.cd, le technicien congolais a indiqué. « Je pense que nous nous sommes un peu sabordés nous-mêmes dans le système de jeu qui devrait être travaillé un peu plus tôt dans des matches amicaux, chose que nous n'avons pas faite. On devrait rester dans le système qui était déjà maîtrisé par des joueurs... Il nous fallait rester juste sur le même plan de jeu, chose qui nous a manqué



« Le peuple congolais doit comprendre que rien ne s'improvise dans le football actuel. Il ne faut pas qu'à la veille d'une qualification, les gens puissent se réveiller en voulant se qualifier. Oui, tous on avait envie, mais il faut travailler parce que tout se paie par le travail »

pour se qualifier », a-t-il soutenu. Pour Eric Tshibasus, le score a été décevant parce que l'équipe marocaine procédait par des contre-attaques, les Léopards l'ayant laissé des espaces. Le technicien congolais s'est attardé aussi sur l'importance de l'organisation dans la recherche des résultats probants en football. « Le peuple congolais doit comprendre que rien ne s'improvise dans le football actuel. Il ne faut pas qu'à la veille d'une qualification, les gens puissent se réveiller en voulant se qualifier. Oui, tous on avait envie, mais il faut travailler parce que tout se paie par le travail », a-t-il fait insister.

« Aujourd'hui, nous devons

tous nous remettre en question, en commençant par les autorités jusqu'aux supporters afin d'arrêter de vouloir des résultats sur l'instant, mais plutôt commencer à vouloir construire et donner de la chance aux gens. Il faut encourager l'équipe quand elle est dans le moment difficile pour que nous puissions un jour avoir de meilleurs moments. Il faut changer tout de suite la mentalité dans le football congolais et comprendre que nous devons recommencer à travailler, sinon, on arrivera à rien », a conseillé Eric Tshibasus.

Privée de la phase finale de la Coupe du monde, la RDC devra se recentrer sur les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations prévue en Côte d'Ivoire en 2023. Et On devra déjà commencer la préparation de la prochaine Coupe du monde programmée en 2025.

Martin Engimo

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

HANDBALL

Les arbitres et entraîneurs édifés sur les nouvelles règles de jeu



Les arbitres et entraîneurs suivant l'exposé de l'expert DR

La Fédération congolaise de handball organise depuis le 5 avril un symposium sur les modifications des règles de jeu au handball. Ce séminaire consiste à vulgariser les nouvelles règles de jeu mises à jour par la Fédération Internationale de handball en mars dernier. Ces modifications des règles visent, selon l'expert national Alain Fortuné Massimina, quatre objectifs. Il s'agit, entre autres, de rendre plus attractif le handball, d'encourager le jeu rapide, de protéger les athlètes tout en apportant la clarté dans la mise en œuvre ou la pratique de ce sport collectif. « Nous devons apporter le spectacle. Le jeu doit être rapide, libre et attrayant. La protection des joueurs est désormais prise en compte dans les nouveaux règlements », a expliqué Alain Fortuné Massimina.

Rude Ngoma



**RESULTAT DE LA PRESELECTION SUITE AUX AVIS D'APPEL À
MANIFESTATION D'INTERET « N°001/2022/AMI DU 18 MARS 2022
ET N°002/2022/AMI/DU 24 MARS 2022 RELATIFS A LA SELECTION
DE JEUNES DIPLOMES POUR STAGE PROFESSIONNELS AUPRES
DES UNITES DE COORDINATION DES PROJETS FINANCES
PAR LA BANQUE MONDIALE AU CONGO »**



À la suite du lancement du programme de stage professionnels en faveur des jeunes diplômés Congolais par le Bureau de la Banque mondiale au Congo de concert avec les Unités de gestion des projets, les candidats dont les noms et prénoms suivent sont conviés au test de connaissances ce samedi 9 avril 2022 à partir de 9h, à l'amphi de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF) (derrière le forum des jeunes entreprises).

N°	Noms et Prénoms	Spécialités
1	BATAMIO SILAHO Roslin Grace	Géographie Humaine et Economique
2	BOMA Képhan Revelli	Gestion Urbaine
3	BOUKONO Déo Reich Valdegrâce	Recherche Gestion Durable des Forets
4	BWASSA-MALOANGA Aaron	Physique de l'Atmosphère
5	DADY LEWA	Economie Population et Développement
6	GASNA Eyoma-Yoma	Urbanisme
7	IBARRA EKOMBA	Urbanisme
8	KOUTIA MOUKSON Corneille	Droit de l'environnement
9	LAMY ONGANGUE Gotran Karel	Population et Développement
10	LIKIBI Kim Madou Mignon	Gouvernance et Intégration Régionale
11	LOUBONDO Aurele	Agronomie et Foresterie
12	LOUKEBAWO Enoc	Agronomie
13	LOUVOUANDOU Lisa Francine	Foresterie
14	MAMBEKE Mavie	Ecotechnologie, Valorisation du Végétal
15	MANKESSI BI Charles	Géographie
16	MATSOUMA Cedric	Géosciences et Environnement
17	MAVOUNGOU Urbaine	Géologie
18	MAYIMA MITAYENI Benjamin	Géosciences de l'Environnement
19	MBANZA Garsain Giraud	Eau et Assainissement
20	MBETE Paolo Gaël Thony	Environnement
21	MBIMI MPOUNGUI Edvi Forlain	Foresterie
22	MBOUNGOU Rosie Orcia.P	Recherche en Gestion de l'Environnement
23	MIANZIOUKOUTA Jossen Edlys	Physique de l'Atmosphère
24	MIANZIOUKOUTA Ossen	Physique de l'Atmosphère
25	MOUANDA Ide Kervick	Gestion de l'Environnement
26	MOUELE MISSAMOU Grace Dublin Varren	Géosciences Appliquées
27	MOUKALA Grace	Géosciences Appliquées
28	MOUKENGUE Lovely	Géosciences Appliquées
29	MOUNDAGA Lassy Gerléo	Sciences Agronomiques
30	MOUSSITOU MOUKOUENGO Rolland	Urbanisme
31	MOUTSOUKOU LOUBAKI Krysna Belcka	Chimie
32	MOUYANGOU Myria Providence	Contentieux et Arbitrage des Affaires
33	NDOLO Paul Gurriel	Urbanisme
34	NGALOUO Dios Prevu	Gestion Urbaine
35	NGAMBOU TSIBA Floriane Célia	Gestion de l'Environnement
36	NGANGA Destin	Géosciences et Environnement
37	NGOKO LEMA Arno	Démographie
38	NGOMA Chamy Helga Phostone	Biologie
39	NGOMA KOUMOU Revina	Botanique-Ecologie, physiologie végétale
40	NGONDO Blaise Pascal	Biologie et Physiologie Végétale
41	NGUIMBI Paul	Géosciences et Environnement
42	NKALA Cheldon	Géographie Humaine et Economique
43	NZOUTOU LOUBONDO Aurèle	Master Professionnel en Productions Végétales
44	OKOMBI MBANDZA R. Jeridann	Economie de l'Environnement
45	PANGOU Gildas Grace	Géologie et Environnement
46	SONIMBA Silvestre	Agronomie et Environnement
47	WANDO Emilia	Changement Climatique et Ressources en Eau
48	LEPONDO Debora Cecilia	Bio-écologie et Physiologie Animale
49	NGOUALA MALOLO Gloire Elvyna	Gestion Durable des Forêts

Le test de connaissances portera sur deux épreuves à savoir : (i) une épreuve technique, et (ii) un test psychotechnique. Les candidats doivent se munir d'une pièce d'identité (Carte nationale d'identité ou passeport valide).

COVID-19

Les parties prenantes au projet PRUC-19 actualisent les documents

L'atelier de consultation du public et des parties prenantes pour l'actualisation du cadre de gestion environnementale et sociale du Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) et du Plan de gestion de la main-d'œuvre (PGMO) du PRUC-19 a été ouvert le 5 avril, à Pointe-Noire.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRUC-19, financé par la Banque mondiale par le biais de l'Association internationale de développement, le ministère de la Santé et de la Population a bénéficié de deux financements additionnels. Une requête pour un troisième financement additionnel du PRUC-19 est en cours de préparation. Afin de permettre le respect des conditions de mise en vigueur de ces financements, il est prévu que le gouvernement mette à jour les documents du Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), du Plan de gestion de la main d'œuvre (PGMO) et du PMPP. Ainsi, se justifie cette consultation du public et des parties prenantes sur lesdits documents à Pointe-Noire mais aussi dans d'autres localités du pays impactées par la pandémie. « Etant donné que nous sommes dans un processus d'obtention de



Photo de famille à l'ouverture de l'atelier du PRUC-19/Adiac

deux autres financements, toujours dans le cadre de la lutte contre la covid-19, il est question qu'on réactualise les documents en tenant compte des fonds additionnels que nous allons pouvoir obtenir. Nous sommes dans ce cadre-là parce qu'il faut informer les parties prenantes, recueillir leurs avis et réactualiser les documents des sauvegardes puisqu'il y a

des impacts sociaux et environnementaux dans la mise en œuvre de ce projet », a dit Adou Ngapi Gabrielle Cornélie, responsable Violences fondées sur le genre, EAS/HS du PRUC-19.

En ouvrant l'atelier, le représentant de la directrice départementale des Soins et des Services de santé de Pointe-Noire a déclaré: « Nous sommes ici pour réviser et amender les do-

cuments qui régissent les plaintes des personnes impactées par la mise en œuvre du projet mais aussi de faire connaître, informer et obtenir l'adhésion du grand public ».

Les participants vont faire des propositions pertinentes, réviser et actualiser les différents documents au cours des travaux en plénière et en commissions concernant le CGES, le PGMO et le PMPP.

Ces réflexions seront assorties des recommandations qui seront soumises aux autorités compétentes et aux partenaires.

Signalons que les objectifs du premier financement additionnel sont d'apporter un appui au gouvernement dans l'acquisition et le déploiement des vaccins covid-19 conformes aux normes et de renforcer les systèmes de santé compétents indispensables pour un déploiement réussi et préparatoire en cas de pandémie. Le deuxième financement additionnel, quant à lui, vise le renforcement du système de santé. Il contribuera à la modernisation du Laboratoire national de santé publique, du Centre d'opération des urgences en santé publique et de la direction de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie avec un accent sur la vaccination et la communication communautaire.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNATS DE BASKETBALL DE BRAZZAVILLE

Cara inflige une correction à Ombre céleste

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), seniors hommes, a infligé une correction à Ombre céleste (OC) 110-12, lors de la deuxième journée du championnat départemental de basketball de Brazzaville.

Les Aiglons signent ainsi leur deuxième victoire après le succès de 71-65 face à Angés noirs basketball club (ANBC) lors de la première journée. Avenir du rail (AVR) et Patronage sont sur la même lancée puisqu'ils ont eux aussi enchaîné les victoires. AVR s'est imposé face à l'AS Thomas 82-44 puis Patronage l'a emporté sur Réconciliation basket club (RCB) 75-62.

Les Diables noirs suivent le rythme grâce à leur victoire sur Racing olympique club (RCO) 65-43. Après le report de son premier match face à Basket club de Massengo (BCM), l'Etoile du Congo est bien entrée dans la compétition grâce à sa victoire 75-39 sur Liber. ANBC a signé sa première victoire en dominant BCM 59-57. L'AS La Grandeur (AS G) a battu ANBC par forfait 20-00.

Chez les seniors dames, AVR a eu raison d'ANBC 42-20. Brazza basket a battu les Diables noirs 53-26. L'Etoile du Congo a courbé l'échine devant Ecole du basket du Congo (ECB) 20-49 puis Inter 1 a dominé Inter 2 (44-22).

Dans la catégorie des juniors, AVR a pris le meilleur sur les Diables noirs 76-62. Inter a dominé Patronage 47-33. Cara a eu raison de GM 64-59. Etoile du Congo a pris le dessus sur RCB 61-40. BCM a battu ANBC1 36-27 puis AS G l'a emporté sur ECB 55-53. Chez les cadets, Génération miracle a surpris le Cara 59-46. Etoile du Congo a écrasé Patronage 60-5. ANBC a pris le meilleur sur BCM 30-17 puis ECB a été battu par AS G 42-53.

James Golden Eloué

MUSIQUE

Les Reggaemen seront en fête à Pointe-Noire

La 8^e édition de Kongo Dia Ntotila international Reggae festival aura lieu du 14 au 15 avril, à Pointe-Noire.

Organisé par la Fondation Makeda que dirige le reggaeman, Jah Thiano, le festival Reggae va regrouper les artistes et groupes reggae du Congo, d'Afrique, d'Europe et des Amériques.

Kongo Dia Ntotila international reggae festival, qui se veut la vitrine du mouvement rasta, va réunir pendant deux jours les férus et amoureux du reggae qui vont se délecter aux rythmes de Makilo, Pavy Kombo, deux artistes de Brazzaville. Ils vont prêter aux côtés de Jah Thiano, Cilia Jules, Jah Dixie et Antar le Lion. Kassim Lafraz (RDC), initiateur d'un festival reggae à Kinshasa, l'année dernière, sera également présent tout comme Ousman Keita (Gambie), Zarce & Fayar Man (Côte d'Ivoire), Freeman Musperf (Sénégal), DJ Taff (Autriche), Ganja Tree (Jamaïque).

Les spectacles auront lieu à Cotton club et seront diffusés en direct sur Cotton TV, la chaîne en streaming de Marco Rosso, l'un des partenaires du festival et les spectacles de l'Espace culturel Yaro seront diffusés en léger différé sur la même chaîne.

Au nombre des partenaires médias, figurent

aussi Sacha Gandy (Burkina Faso) qui relayera l'événement via la BBC, tout comme Mory Touré via sa radio Africa. Les chaînes Canal+, RFI consacreront aussi des larges espaces au festival. En marge de l'événement et conformément au credo du festival "Scolarisation pour tous, hôpital pour tous", plusieurs actions à caractère philanthropique et social seront menées. Un don des vivres et d'objets divers sera fait à la Maison d'arrêt de Pointe-Noire peu après la visite touristique avec tous les festivaliers.

Signalons qu'en février dernier, la Fondation Makeda a fait don aux communautés locales du département du Pool vivant dans le district de Mindouli et les villages environnants. Des communautés qui bénéficieront aussi, après le festival, des dons des produits pharmaceutiques et divers autres, grâce au partenariat tissé par la Fondation Makeda avec des organismes étrangers. La conférence de presse d'avant-festival a lieu, le 11 avril, suivie le lendemain de la conférence-débat sur le mouvement rastafari.

Hervé Brice Mampouya

UNESCO

Le Congo de retour au Conseil exécutif

Pour sa première prise de parole au Conseil exécutif de l'Unesco à l'occasion de sa 214e session, l'ambassadeur, délégué permanent de la République du Congo, Henri Ossebi, vice-président et porte-parole, a parlé au nom de l'Afrique.

L'Unesco tient la 214e session de son Conseil exécutif depuis le 30 mars jusqu'au 13 avril, à son siège parisien sis Place de Fontenoy. Dans sa déclaration le 5 avril, Henri Ossebi s'est dit honoré de représenter le Groupe électoral V (a) à la vice-présidence du Conseil exécutif, et a remercié vivement ses collègues pour cette marque de confiance. D'emblée, il a saisi cette occasion pour réitérer ses chaleureuses félicitations à Tamara Rastovac Siamashvili, présidente du Conseil exécutif, et lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Le vice-président a également félicité Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco, pour son introduction au débat en plénière. En sa qualité de nouveau vice-président du Groupe V(a), il a salué sincèrement la dignité et le patriotisme d'Amara Camara qui, du fait des circonstances particulières, n'a pas pu assurer la continuité de son mandat dont il a pris la relève.

Renforcer l'impact de l'Unesco dans le vécu quotidien

Il a rappelé à ses collègues que malgré le contexte international tendu au début de ce biennium, le succès des activités liées aux priorités globales (Afrique et égalité des genres), tout comme celles relatives au Programme jeunesse et des petits pays insulaires en développement ne fera que renforcer l'impact de l'Unesco



Henri Ossebi, délégué permanent du Congo auprès de l'Unesco/Unesco

co dans le vécu quotidien de la population la plus fragile.

Au nom du Groupe Afrique, Henri Ossebi a exprimé sa profonde gratitude à la directrice générale ainsi qu'à Firmin Edouard Matoko, sous-directeur général chargé de la priorité Afrique et des relations extérieures, et à l'ensemble du secrétariat pour le soutien constant qu'ils apportent au continent africain.

Évoquant l'engagement déjà manifesté pour l'Afrique de la part de la directrice générale, le délégué permanent du Congo a souligné combien celle-ci était

unanimentement appréciée au sein du groupe Afrique et conforte ses membres, dans l'espérance que l'application de la nouvelle stratégie se déroule convenablement, malgré les moyens limités.

L'éducation, moteur de l'accélération des progrès

Dans le même registre, il a rappelé quelques-unes des priorités que les États membres du Groupe Afrique souhaitent partager avec la directrice générale, dont la sauvegarde du patrimoine africain à travers un meilleur équilibre de la liste du patrimoine mondial.

À ce sujet, l'Afrique se félicite de la nomination de Lazare Eloundou comme directeur du Centre du patrimoine mondial et des programmes de renforcement des capacités des experts entamés (mentorat, formation des gestionnaires de site, etc).

Par ailleurs, le diplomate congolais a mis en exergue la pandémie de covid-19 ayant montré l'importance de l'éducation en tant que moteur de la reprise mondiale et de l'accélération des progrès dans la réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030, l'organisation réussie du débat de haut niveau de la réunion mondiale sur l'éducation, et la mise en place d'un comité directeur de haut niveau pour renforcer l'action de coordination et de soutien à l'ODD-4 Éducation 2030. « Pour cela, nous souhaitons une meilleure synergie dans les actions initiées conjointement par le secrétariat de l'Unesco, d'une part, et celui des Nations unies par les priorités des États membres, d'autre part », a ajouté le délégué permanent.

Tenant compte du dérèglement climatique accentué, avec son cycle alterné des inondations et des sécheresses, le vice-président a fait la plaidoirie du Bassin du Congo. « Le deuxième bassin mondial de biodiversité soutient et soutiendra toujours les initiatives de l'Unesco en faveur de la préservation de la

biodiversité et la mobilisation des ressources significatives pour lutter contre la déforestation à travers notamment le «Fonds bleu pour le bassin du Congo» ainsi que cela a été rappelé par le président Denis Sassou N'Guesso successivement à la Cop 26, à Glasgow et à Dakar; lors du récent sommet mondial sur l'eau. Aussi est-ce avec une grande satisfaction que ma délégation constate la prise en compte de ces problématiques dans l'ordre du jour de la 214e session du Conseil exécutif», a assuré Henri Ossebi. Enfin, à l'occasion du 25e anniversaire du projet «Route de l'esclavage», son Comité scientifique international, lors de sa table ronde au Bénin en 2019, a proposé un titre «Route des personnes mises en esclavage : résistance, liberté et patrimoine». « Le Groupe Afrique réaffirme que, en dépit du changement de l'intitulé du projet, ce dernier devrait maintenir son orientation sur l'esclavage transatlantique, en insistant notamment sur sa dimension historique et ses conséquences actuelles », a-t-il laissé entendre.

Remerciant l'assistance pour son aimable attention, Henri Ossebi a terminé sa déclaration tout en souhaitant plein succès aux travaux de cette session du Conseil exécutif.

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Le championnat national Ligue 2 officiellement lancé

Après plusieurs mois de repos, le championnat national Ligue 2 a repris ses droits, le 5 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat. En match d'ouverture, l'AS Flamengo a battu l'AS Elbo sur un score de 2-1.

Grâce Ngakieni a donné l'avantage à l'AS Elbo en première mi-temps. Au retour des vestiaires, tout a basculé. Niel Otéla et Merol Mpelé ont permis à Flamengo d'arracher les trois premiers points. « Il faut continuer à encourager les enfants. Je les ai motivés en leur expliquant que le match n'était pas encore perdu et il fallait aller de l'avant », a déclaré Tsoumou Likibi, le coach de Flamengo. Pour sa part, Guelor Yabingui, entraîneur d'Elbo, s'est justifié en indiquant: « Mon équipe a manqué de concentration. Elle était un peu distraite. Nous avons un bon groupe. On a encore les choses à améliorer. J'espère que nous montrerons un autre visage prochainement».

En seconde rencontre, l'AS Penarol et le FC Racine ont fait jeu égal (0-0). « Tel que nous avons préparé ce match, 0-0 c'est déjà une petite victoire pour nous, parce que l'adversaire s'est bien préparé aussi. Nous allons nous améliorer



lors du prochain match », a promis Peya Obami, le coach de l'AS Penarol.

« Pour un début, je suis un peu satisfait. C'est la ligne d'attaque qui n'a pas pu marquer des buts. L'équipe a dans l'ensemble

livré une belle prestation. C'est le premier match, on ne peut pas se lamenter; le championnat est encore long », a laissé entendre Davoulou Ngogna du FC Racine.

A Kintélé, la Jeunesse sportive de Poto-Poto a eu raison de RCO (2-

AS Penarol et le FC Racine se neutralisent/Adiac

0). USM a battu Ajax de Ouenzé (2-1). Etoile de Talas a dominé Red star sur le score identique. Maracana a écrasé Real Impact (6-1), puis le Racing club de Brazzaville l'a emporté sur Saint-Michel de Ouenzé (2-1). Au terme des pre-

mières rencontres, le président de la Ligue nationale de football a salué le niveau des équipes.

« Le niveau de la Ligue 2 est assez bon. Nous devons tout faire pour encourager les jeunes qui jouent dans ce championnat en regardant l'organisation des clubs s'il y a une opportunité de les assister. C'est une bonne affaire. C'est pourquoi, nous accordons beaucoup d'importance à la Ligue 2, parce que c'est là où il y a le creuset de l'élite », a commenté Charles Otendé.

Cette compétition, faut-il le rappeler, regroupe dix-huit équipes dans la zone de Brazzaville contre vingt l'année dernière. A la fin de la première phase, les cinq meilleures de Brazzaville joueront un play-off avec les quatre autres de Pointe-Noire, en vue de déterminer le champion de la Ligue 2 qui accèdera à l'élite la saison prochaine. Le finaliste jouera les barrages avec l'avant dernière équipe de la Ligue 1.

James Golden Eloué